

DEFENSE DES LOCATAIRES

Agence Départementale d'Information Logement de Maine et Loire – A.D.I.L. 49

Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage (MATP)

312, avenue René Gasnier

49100 Angers

Tél : 02 41 81 89 40

Courriel : contact@adil49.com

Site : www.adil49.org

Permanences : *Service téléphonique et accueil sans rendez-vous* : du lundi au jeudi de 9h à 13h – *Accueil sur rendez-vous* : tous les après-midis.

Objectifs : Délivrer une information gratuite et neutre en matière juridique, fiscale et financière sur le logement, l'habitat et l'urbanisme. Informer sur les aides en faveur de l'habitat (subventions, crédits d'impôts...). Réaliser des simulations financières en préalable à un projet d'accession à la propriété (plans et diagnostics de financement). Accompagner les candidats à l'investissement locatif dans leur prise de décision (simulation d'investissement locatif). Estimer les aides au logement (AL/APL – en locatif et en accession). Plus généralement, donner tous les éléments juridiques de décision et énoncer la règle de droit dans tous les domaines liés au logement : urbanisme, droit de la construction, copropriété, rapports de voisinage, rapports locatifs, revenus fonciers, défiscalisations, prêts et compromis de vente, droit de la famille et de la consommation en lien avec le logement. Instruire les demandes auprès du FAAD (Fond d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté) et accompagner les familles rencontrant des difficultés conjoncturelles dans le remboursement des échéances de leurs prêts immobilier. Animer un observatoire départemental de l'habitat.

Consommation, Logement et Cadre de Vie - C.L.C.V.

14, place Louis Imbach

49100 Angers

Tél : 09 82 21 58 42

Site : www.clcv.org

Courriel : maine-et-loire@clcv.org

Permanences : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Services de proximité dans les quartiers : Roseraie (« Pause Thé Couleurs » / Laverie) – Monplaisir (« Lav'Plaisir » / Laverie) – Belle-Beille (« Consothèque » / perm. + Logement les lundis et jeudi de 14H00 à 17H00 et le mardi matin de 09h à 12H00) – Justices (« Initiatives Justices » / Lien social) – Lac de Maine (« Solidarités Lac de Maine » / Lien social) ouvert en après-midi (prendre renseignements auprès des services). Uniquement, les permanences juridiques, logement et consommation ont lieu au siège social, 14 place Imbach.

Objectifs : Permanences logement social (renseignements, accompagnement résolution de litiges, assistance Etats des Lieux). Activités aux initiatives collectives d'habitants. Orientation vers la CLCV Départementale Maine et Loire pour : les permanences Défense des consommateurs et des locataires en privé. Accompagnement surendettement.

DEFENSE DES LOCATAIRES

Confédération Nationale du Logement - C.N.L

14, place Louis Imbach

49100 Angers

Tél : 02 41 88 00 91

Courriel : cnl.49@wanadoo.fr

Site : www.lacnl.com

Permanences : vendredi de 14h30 à 17h30

ou alors, téléphoner et prendre un rendez-vous personnalisé

Objectifs : L'activité de la fédération se fonde sur la création et le développement d'amicales de locataires et de groupements d'usagers, la tenue de permanences juridiques et le renforcement de l'organisation. Défense des droits des locataires. Les rencontrer lors de leur permanence les vendredis de 14h30 à 17h30 entrée rue Léon Jouhaux.

U.F.C. Que Choisir 49 - Union Fédérale des Consommateurs

ESPACE FRÉDÉRIC MISTRAL

4 allée des Baladins

49000 Angers

Tél : 02 41 88 56 42

Courriel : contact@maineetloire.ufcquechoisir.fr

Site : <https://maineetloire.ufcquechoisir.fr/>

Page Facebook : U.F.C que choisir Maine et Loire

Permanences : Lundi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h (conso + matin spéciale banque), mardi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sur Rdv l'après-midi spéciale auto), mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (spéciale construction bâtiment et immobilier, copropriété), jeudi de 9h30 à 16h30 (journée continue), vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sur Rdv l'après-midi) et samedi de 9h à 12h (consommation sur rendez-vous)

Objectifs : Faire en sorte que les consommateurs soient mieux protégés, mieux informés, plus indépendants et plus responsables dans leur façon de consommer. Nos permanences permettent, après adhésion, de rencontrer nos conseillers, d'obtenir des informations sur vos droits et devoirs, et de vous orienter dans vos démarches en vue d'assurer l'amélioration de vos conditions de vie.

Confédération Syndicale des Famille - C.S.F.

12, Boulevard SCHUMAN

49100 Angers

Tél : 02 41 86 08 36

Courriel : udcsf49@la-csf.org

Site : www.la-csf.org

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,

Permanences : Centre-Ville et Département : le lundi et mercredi de 14h à 17h

La Roseraie : Mardi de 9h à 11h (44, av. Jean XXIII)

Monplaisir : Lundi, Mercredi et Vendredi de 10h à 12h (21, rue Paul Valéry)

DEFENSE DES LOCATAIRES

Hauts de Saint Aubin : Vendredi de 9h30 à 11h (4, rue Jean Bourré)

Objectifs : Défense des consommateurs. Défense des locataires + états des lieux. Dossier de surendettement.

Association Familles Rurales Fédération Départementale

14, rue Savary

49100 Angers

Tél : 02 41 25 38 60

Site : www.famillesrurales.org/maine_et_loire

Courriel : conso.viequotidienne@famillesrurales49.org

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h

Objectifs : Défense et intérêt des familles. Organisme de formations BAFA. Organisme défense des consommateurs. Demande de micro crédit, point conseil budget. Soutien aux accueils de loisirs Familles Rurales en milieu rural.

Direction Départementale des Territoires

Service habitat ville-habitat privé et accessibilité

Commission Départementale de Conciliation

Cité Administrative

15 bis, rue Dupetit-Thouars

49047 Angers Cedex 01

Tél : 02 41 86 65 00

Site : www.developpement-durable.gouv.fr

Courriel : ddt@maine-et-loire.gouv.fr

Permanences : Du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous

Objectifs : La Commission Départementale de Conciliation (C.D.C.) a pour objet de concilier les parties en litige ; elle offre la possibilité au bailleur et au locataire pour sa résidence principale de se rencontrer et de rechercher ensemble une solution au conflit qui les oppose sans s'adresser au juge. Les dossiers sont à envoyer en recommandé avec AR. Nouveau : Possibilité d'envoyer les dossiers par mail depuis la nouvelle loi.

Association Force Ouvrière consommateurs (AFOC 49)

Bourse du travail

14 Place Louis Imbach

49100 Angers

Tél : 02.41.25.49.60

Courriel : udfo49@force-ouvriere.fr

Site : www.fo49.fr

Permanences : du lundi au jeudi 9h à 12h30/ de 13h30 à 18h

le vendredi de 9h à 12h/ de 14h à 17h

Accueil spécifique salarié de l'Artisanat et des très petites entreprises : le lundi, de 14h à 17h ou sur rendez-vous